

Règlement Intérieur - 2022/2023

Je soussigné,, (père - mère - licencié si majeur), certifie avoir lu et approuvé le règlement intérieur de la section US Autrans Alpin (disponible sur simple demande ou à l'adresse suivante: <https://site.assoconnect.com/services/storage?type=document&id=1040630&secret=bm6Kb8wjVb0yop5gNUMPJmDlaiDP93uu77CSLxS1×tamp=1600507284&download=1>)

Signature (précédée de "lu et approuvé"):

Autorisation droit à l'image - 2022/2023

Rappel légal :

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image.

En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos.

Dans le cas de photos et/ou vidéos collectives, la jurisprudence autorise un procédé de floutage ou de pixellisation visant à préserver l'anonymat.

Un document manuscrit doit ainsi être signé en début de saison par la ou les personnes concernées par la photographie. Dans le cas des enfants mineurs, l'accord des deux parents de l'enfant (ou de ses représentants légaux) ainsi que la signature de chacun d'eux doivent être obtenus par écrit.

Dans le cadre d'un enfant mineur :

Je soussigné,, père

Je soussignée,, mère

Ou M. ou Mme,, autre représentant légal
(Rayer les mentions inutiles)

De (Nom et Prénom de l'enfant) :

Cocher la case la case de votre choix :

→ **Donnons notre accord** afin que notre enfant puisse être pris photographié et/ou filmé, individuellement et/ou collectivement, dans le cadre des **activités ou manifestations organisées par le club US Autrans**.

En outre, nous autorisons le fait que ces photographies et/ou vidéos puissent être utilisées, publiées ou diffusées dans le cadre des activités du club, dans la presse ou sur tout autre support à but non-commercial, et notamment sur le site internet du club

→ **N'autorisons pas** à ce que des photographies et/ou vidéos soient utilisées, publiées ou diffusées dans le cadre des activités du club, dans la presse ou sur tout autre support à but non-commercial, et notamment sur le site internet du club.

Date :

Signatures (il faut obligatoirement l'accord et la signature des deux parents, ou de ses représentants légaux pour les enfants mineurs) :

Père

Mère

Autre représentant légal